

Données générales et techniques pour la location du Point Jazz

Dans la mesure des disponibilités, le Point Jazz est ouvert à la location, que ce soit à des privés, des sociétés, des groupements, pour des réunions, conférences, anniversaires, etc.

Adresse de la salle Rue de la Petite Gilberte 12, 2950 Courgenay

Personne de contact pour la location Antoinette Schlegel, Rière les Vergers 2, 2950 Courgenay
Tél. 032 461 33 62
contact@pointjazz.ch

Intendant Jocelyne Rémy, En-Fontaine-Allée 8, 2950 Courgenay
Tél. 032 471 31 07
natel 078 906 17 75
mirou.remy@bluewin.ch

Capacité du Point Jazz sans la scène

- a) pour réunion privée 50 places (chaises et tables)
- b) pour soirée publique 100 places assises, sans tables (ou moins si des tables sont disposées)

Tarifs

- location de la salle
- *prix de base* Fr. 150.- (à payer dans tous les cas)
- *frais de conciergerie* Fr. 50.- (à payer dans tous les cas)
- utilisation de l'espace scénique (1 des 3 options)
 - avec éclairage Fr. 150.-
 - avec sonorisation Fr. 150.-
 - avec éclairage et sonorisation Fr. 200.-
- utilisation du piano électrique Fr. 50.-
- utilisation du piano à queue Fr. 80.- (avec accordage Fr. 280.-)
- sacs taxés (110L) Fr. 7.- (prix par sac, sous réserve de nouveaux tarifs communaux)

a) Equipement de la salle Tables, chaises, bar
cuisine équipée (grand frigo, four et 4 plaques chauffantes, 2 machines à café)
1 WC
vaisselle pour 50 personnes
chauffage compris

b) Espace scénique scène modulable de 6m x 4m + 2(1m x 2m)
sonorisation 1 console de mixage 16 canaux,
1 amplificateur stereo, 4 retours, 2 haut-parleurs,
micros 1 kit drum, 8 micro instr. 3 micros vocaux
éclairage scénique : 4 projecteurs DTS 650/1000 PC en façade
6 projecteurs Par 30 en arrière-scène
4 projecteurs horiziodes « 4x500 W » sur scène et console d'éclairage SRC-178)

Parking

1 place disponible à proximité immédiate de l'entrée (pour décharger)

pour le surplus, il est **interdit** de se parquer sur le parking du Restaurant de la Petite Gilberte.

Le parcage aura lieu sur la rue de la Petite-Gilberte.

Restriction de la location

La location pour des manifestations privées sera en principe refusée en soirée (pour éviter tous désagréments nocturnes à l'égard du voisinage direct).

état : septembre 2016